

■ L'un des très rares Corans en Thuluth, copié en 1337 par Muhammad ibn Yusuf al-Abari, sans doute en Iraq. Le mot « Allah » est en filets d'or. Le Thuluth s'apparente ici au Rayhani ; le commentaire entre les lignes est en Naskhi turc. Sourate al-Fath, « La Victoire » (XLVIII, 1-3)
(source : Yasim Safadi, Calligraphie islamique. - Chêne - 1978).

سورة الفتح سكرته توفيق آية توفيقه من التيسير كل يوم ايامنا نوحى في سكرته



Exposition de manuscrits arabes à la Bibliothèque Nationale (Souk el Attarine - Tunis) du 8 mai au 8 juin sous le thème :

IDENTITE
ET
CIVILISATION

SOMMAIRE

- Références historiques sur l'enseignement en Tunisie..... 2	- Bibliographie 5 * Dernières acquisitions du C.D.T.M.
- L'Onomasticon Arabicum 3 * vive la biographie	- Chronologie 6 * La Tunisie au jour le jour
- Comptes rendus 4 * Colloque : Les pays du Maghreb face à la libéralisation financière * Livre : « La Tunisie », de Michel Camau.	- Bicentenaire de la Révolution française 7 * La réunion des Etats-Généraux : un acte fondateur.
	- Les sciences humaines et sociales en Juin 8 * Conférences et rencontres du C.D.T.M. * 1ères journées d'études du C.D.T.M. * A l'affiche * Informations « Révolution ».

REFERENCES HISTORIQUES SUR L'ENSEIGNEMENT EN TUNISIE

Après avoir présenté la Bibliothèque de la Résidence Générale de France à Tunis (voir « Correspondances » n° 7, mai 1989, p. 2), nous vous proposons une suite chronologique de références historiques et éditoriales sur la création des principales institutions d'enseignement et leur fonctionnement, de 1875 à 1955. (en italique : les références historiques)

- 1875 *Fondation des collèges Sadiki (13 janvier 1875) et Saint Louis de Carthage.*
- 1881 *Le collège Saint Louis de Carthage est transféré à Tunis sous le nom de Collège Saint Charles.*
- 1883 *Création de la Direction de l'Enseignement Public (décret du 6 mai 1884).*
- 1884 Réorganisation du Collège Sadiki : programmes d'études arabes et européennes
- 1885 Premier rapport de Louis Machuel, directeur de l'Instruction publique sur l'enseignement en Tunisie (autres éditions en 1900 et 1906)
- 1887 Parution du Bulletin officiel de la Direction de l'Instruction publique (332 fascicules parus de 1887 à 1955)
- 1889 *Achat par l'Etat du Collège Saint Charles. Le nouvel établissement fusionne avec le collège Sadiki, devient Lycée Sadiki (1890-1893), Lycée de Tunis (1893-1895) puis Lycée Camot.*
- 1892 *Inauguration du premier établissement secondaire féminin de la Régence, l'Ecole secondaire de Jeunes Filles (1892-1903), Ecole Jules Ferry (1903-1920) puis Lycée Armand Fallières.*
- 1894 Parution de la Revue Tunisienne, éditée par l'Institut de Carthage. (1894-1948)
- 1895 Articles de Paul Lapie et de Béchir Sfar sur l'enseignement de la logique à l'université musulmane de Tunis (Revue tunisienne 1895)
- 1896 Article de Mohamed Bel Khodja sur la Femme arabe et l'instruction (Revue tunisienne, 1896)
- 1896 *Création de la société Al Khaldouniyya, par arrêté du 22 décembre 1896 (article de Mohammed Lasram, Tunis, 1906, 27 p.)*
- 1897 Article de Louis Machuel sur l'enseignement musulman en Tunisie (Revue tunisienne, 1897)
- 1898 *Création de l'Ecole Professionnelle Emile Loubet*
- 1909 Note sur l'enseignement professionnel en Tunisie. Tunis, 1909, 30 p.
- 1911 *Création de l'Ecole supérieure de Langue et de Littérature arabe (ancienne chaire publique d'arabe, 1888)*
- 1919 *Création de la Direction générale de l'Instruction publique et des Beaux Arts (1919-1955)*
- 1922 *Création du Centre d'Etudes Juridiques de Tunis (arrêté de 1924 et 1943)*
- 1923 L'oeuvre scolaire de la France en Tunisie (1883-1922). Tunis, 1923, 132 p.
- 1930 *Création de l'Ecole des Beaux Arts de Tunis*
- 1931 L'oeuvre scolaire de la France en Tunisie (1883-1930) ; Tunis, 1931, 217 p.
- 1932 Articles de Abdeljelil Zaouche sur l'enseignement arabe en Tunisie. Paris, 1932, 59 p.
- 1938 Nouveaux programmes des écoles primaires de la Régence. Tunis, 1938, 94 p.
- 1943 Le Cinquantenaire du Lycée Carnot (1893-1943). Tunis, 1943.
- 1943 Séance solennelle de rentrée du Centre d'Etudes Juridiques de Tunis.
- 1945 *Création de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis, établissement d'enseignement supérieur composé de quatre sections consacrées au droit, aux lettres, aux sciences et aux études islamiques.*
- 1946 Parution des publications de l'Institut des Hautes Etudes de Tunis.
- 1946 Article sur l'état de l'enseignement en Tunisie : évolution depuis 1943, perspectives d'avenir (B.E.S.T. 1946)
- 1948 Parution des Cahiers de l'Office Central d'Etudes Pédagogiques (19 cahiers parus de 1948 à 1955)
- 1948 Article de A. Mazel sur l'enseignement technique et professionnel en Tunisie (B.E.S.T. n° 14, 1948)
- 1949 *Création de l'Ecole tunisienne d'administration.*
- 1950 Bilan de l'année universitaire 1949-1950 à l'Institut des Hautes Etudes de Tunis par Jean Roche, professeur au Collège de France. (B.E.S.T., n° 47, 1950)
- 1950 L'Ecole industrielle de Tunis édite des «Eléments d'information à l'usage du personnel de l'enseignement primaire pour l'orientation des élèves» (autre édition en 1952)
- 1950 Plan théorique de scolarisation de la Tunisie (B.E.S.T., n° 43, 1950)
- 1951 Parution de l'O.S.S.U., organe officiel du Comité tunisien du sport scolaire et universitaire (27 n° parus de mars 1951 à juin 1954) (association sportive reconnue par arrêté du 22 novembre 1947)
- 1951 Les établissements d'enseignement technique : le collège technique Emile Loubet à Tunis ; l'Ecole d'agriculture Sidi Naceur de Smindja ; le collège technique Paul Cambon (B.E.S.T., n° 51 et 52, 1951)
- 1951 Le centre de formation professionnelle de Sfax (B.E.S.T., n° 57, 1951)
- 1951 Le service de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports. (B.E.S.T., n° 50, 1951)
- 1952 Note sur la part réservée à l'arabe classique dans les programmes d'enseignement en Tunisie. Tunis, décembre 1952, 19 p.
- 1952 La politique de l'enseignement : buts et problèmes spéciaux. Tunis 1952, 23 p.
- 1952 Programme de développement de l'enseignement. Tunis, 1952, 140 p.
- 1952 La scolarisation en Tunisie : étude statistique sur la situation pendant l'année 1951-1952 (B.E.S.T., n° 60, 1952)
- 1953 Parution des Cahiers de Tunisie et de la Revue Tunisienne de Droit.
- 1953 Le Centre tunisien de documentation scolaire et universitaire (B.E.S.T., n° 76, 1953)
- 1953 Les cantines scolaires en Tunisie (B.E.S.T., n° 1953)
- 1953 L'avenir de la formation professionnelle des adultes en Tunisie. (B.E.S.T., n° 79, 1953)
- 1953 Le Placement des élèves des établissements d'enseignement technique en Tunisie (B.E.S.T., 1953, n° 73)
- 1953 Le centre de formation professionnelle du bâtiment à Tunis. (B.E.S.T., n° 79, 1953)
- 1953 L'Ecole normale d'institutrices de Tunis. (B.E.S.T., n° 78, 1953)
- 1953 Article de Sadok Sebai sur «la langue arabe dans l'enseignement tunisien» (B.E.S.T., n° 74, 1953)
- 1954 L'enseignement des beaux arts en Tunisie. (B.E.S.T., n° 87, 1954)
- 1954 L'Ecole tunisienne d'administration et la formation des fonctionnaires en Tunisie (B.E.S.T., n° 86, 1954)
- 1954 Cent années d'enseignement en Tunisie (B.E.S.T., n° 88, 1954)
- 1954 Le Conservatoire de musique de Tunis. (B.E.S.T., n° 90, 1954)
- 1954 Le Centre d'orientation professionnelle et de placement en apprentissage. (B.E.S.T., n° 87, 1954)
- 1954 L'Ecole normale d'instituteurs de Tunis. (B.E.S.T., n° 85, 1954)
- 1954 L'organisation des sports scolaires et universitaires en Tunisie. (B.E.S.T., n° 95, 1954)
- 1955 *Création du Ministère de l'Education Nationale (décret 1er septembre 1955)*

Anne-Marie PLANEL
Directrice du C.D.T.M.

NOTE : Sur ce thème, il est indispensable de consulter la thèse de **Noureddine SRAIEB. - Colonisation, décolonisation et enseignement : l'exemple tunisien.** - Publications de l'institut national des Sciences de l'Education, 1974. - 334 p.

L'ONOMASTICON ARABICUM : «VIVE LA BIOGRAPHIE !!!»

Titre aguicheur, emprunté à Jacques Le Goff qui écrit, à propos d'un livre de Bernard Guenée consacré à l'histoire des quatre prélats français de la fin du moyen-âge : « C'est une réussite exemplaire et le manifeste du renouvellement de la biographie. (...) Mais l'histoire des individus ne vaut la peine des historiens que si elle éclaire les structures ».

Nous voilà donc réconciliés avec ce genre historique à la mode en littérature - «L'allée au roi» de F. Chandernagor, « Champollion, une vie de lumière» de J. Lacouture - et en histoire - « Guillaume Le Maréchal » de G. Duby.

La littérature prosopographique arabe offre, elle aussi, la possibilité de connaître les hommes. Véritable science des hommes - *'ilm ar-Rigât* - est un aspect fondamental de l'historiographie arabe.

La littérature biographique arabe est née au III^{ème} siècle de l'Hégire du besoin de conserver les noms des transmetteurs de *hadîth* concernant le Prophète.

Elle a eu pour modèle la littérature généalogique, *Ayyâm al 'arab* - (des journées glorieuses des Arabes de l'époque antéislamique). Elle a constitué la branche maîtresse de l'historiographie arabe. Les auteurs ont été amenés à mettre au point les centres de classement qui ont évolué avec le temps. Ainsi il y eut :

des recueils de témoins et de transmetteurs classés suivant le critère de proximité (*qarâba*) par rapport au Prophète et classés par générations (*tabâqât*) dont la longueur ou la durée a varié suivant les auteurs.

des dictionnaires spécifiques d'une catégorie de gens par rite (*hanafite, malikite, hanbalite, shafi'ite*), par métier, par ville ou pays, par catégorie sociale (*a'yân*).

des classements alphabétiques des personnages et par siècle.

L'abondance des recueils biographiques amena les auteurs à réfléchir aux problèmes posés par les noms arabes et à composer des dictionnaires pour les définir.

Pour identifier un personnage, il faut connaître tous les éléments de son nom :

- l'*ism'alam*, prénom que le personnage reçoit à sa naissance et par lequel on le désignera rarement.

- les prénoms de son père et de ses ancêtres.

- un prénom « *shuhra* » par lequel il sera le plus souvent appelé : *ibn khalidûn, ibn Hagar*.

- deux *laqab* :

* l'un qui peut être en *dîn* (*Nûr ad-dîn*) ou en *dawla* (*Sayf ad-dawla*).

* l'autre qui représente une titulature *as-sultan al-Malik*.

- Un autre nom, la *Kunya*, souvent utilisé comme substitut du prénom (*abû'ali...*)

- la désignation du rite (*mdhab*).

- la désignation ou plusieurs noms de métiers (*al-'Imâm, al-wazîr*).

- plusieurs *nisba*, noms d'origine tribale ou géographique (*al-lahmî, al-awsî, al-Misrî, al-Dimashqî...*)

Tous ne sont pas ainsi désignés de manière exhaustive et les auteurs du Moyen Age ont parlé des difficultés à déterminer l'identité exacte des personnages. Une histoire très amusante est racontée dans un manuscrit d'*Ibn al 'Adîm* pour les

risques d'homonymie et la nécessité pour les auteurs de recueils biographiques de donner le maximum de renseignements pour éviter les confusions.

Abûl-Farag al-Mu'âgî Ben Zakariyya an-Nahruwânî raconte : «Je me rendis au pèlerinage une année et je me trouvais à Munâ les jours de *tasrîq*, lorsque j'entends un crieur appeler : - « *O Abûl-Farag !* » Je pensais - « Peut-être m'appelle-t-il ?, puis je me dis, « il y a beaucoup de gens qui ont cette *kunya* ». Le crieur appela de nouveau « *O Abûl-Farag al-Mu'âgî* ». Je faillis lui répondre puis je me dis : « il peut y avoir quelqu'un d'autre qui ait pour nom, *ism, al-Mu'âgî*, et pour *kunya, abîl-Farag*, aussi resterais-je coi». Il héla de nouveau : « *O Abûl-Farag al-Mu'âgî Ben Zakariyya!* ». Je ne répondis pas davantage. Il appela encore « *O Abûl-Farag al Mu'âgî Ben zakariyya an-Nahruwânî !* ». Je me dis alors, « il n'y a pas de doute, c'est moi qu'il appelle puisqu'il a mentionné ma *Kunya*, mon *ism*, celui de mon père et mon pays (*nisba*) ». Je m'adressai à lui : « Me voilà que veux-tu ? ». Il dit alors serais-tu de *Nahruwân as-Sharq ?* - « Oui ». Il dit : « Celui que nous appelons est de *Nahruwân al-Gharb* ».

Le projet « Onomasticon Arabicum ».

À la fin du XIX^{ème} siècle, deux chercheurs italiens, Leone Caetani et Giuseppe Gabrieli avaient entrepris de recenser les noms, accompagnés d'indications bio-bibliographiques de tous les personnages cités dans les sources arabes. Une partie de ce projet a été réalisée sous la forme de 250 000 fiches qui ont été reclassées par une équipe franco-italienne en 1964. Une photocopie de ce fichier se trouve à l'Onomasticon Arabicum à Paris.

La deuxième étape se traduit par la formation d'une équipe au sein de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes en 1969 autour de Georges Vajda. L'équipe s'est attelée aux multiples problèmes posés par la mise en ordinateur des données bibliographiques. Les réunions périodiques de l'équipe ont lieu à la publication de fascicules qui reflètent la recherche progressive de l'établissement d'un bordereau qui réponde le mieux possible à deux problèmes :

- la transcription la plus fidèle possible des renseignements contenus dans les biographies.

- le problème de la transcription des caractères arabes adaptés aux caractères latins de l'ordinateur.

La troisième étape consiste en l'adhésion de nombreuses équipes internationales : italienne, espagnole, portugaise, hollandaise, allemande, anglaise, américaine, tunisienne.

La quatrième étape qui va être franchie cette année est celle de l'acquisition d'un logiciel bilingue qui permettra de saisir les données directement en arabe et accélérera donc le travail de saisie.

Ces mêmes méthodes de travail doivent être utilisées pour constituer une banque de données rassemblant 100.000 personnages recensés dans les sources arabes antérieures au XVIII^{ème} siècle.

L'équipe tunisienne a déjà réalisé :

- la saisie des biographies du *Fawât al-Wafayât d'ibn sâkir al-Kutubî* soit 599 biographies.

- la saisie de 150 biographies du Tome I des *Durar al-Kâmina d'ibn Hagar al'Asqalâni*.

- la saisie du volume II des *Durar* qui comprend les biographies 1268 à 2463 soit 1195 biographies.

- la saisie des volumes III et IV.

Mounira CHAPOUTOT-REMADI

I.R.H.T. Section Arabe - 52 Rue Du Cardinal Lemoine - 75005 Paris

COMPTES RENDUS

■ COLLOQUE : LES PAYS DU MAGHREB FACE A LA LIBERALISATION FINANCIERE

Du 16 au 19 mai s'est tenu à l'hôtel Africa, un colloque sur la question du financement du développement et des ressources en épargne disponibles dans les pays du Maghreb, organisé conjointement par l'Institut pour le Financement et le Développement (IFID) et l'USAID et tenu en français avec la participation de spécialistes venus de tous les pays de la région (Lybie exceptée), cette rencontre a été caractérisée par une grande densité.

La première communication (de M. Azabou et A. Zouari) a mis d'emblée la question dans la perspective générale du passage d'une économie d'endettement (encore dominante dans les pays considérés) à une économie de marché(s) financier(s); c'est ce passage dont un expert de la Banque Mondiale (M. Kjelström) a détaillé les conditions et les étapes, en prenant pour exemple le cas de la Turquie.

Plusieurs exposés ont été consacrés à la description des systèmes de mobilisation de l'épargne, sans craindre de souligner les insuffisances et les blocages des systèmes existants. La question du coût de l'argent (prêté par l'Etat) a été soulevée à plusieurs reprises, et une vive discussion s'est engagée sur la nécessité et les modalités d'un relèvement du taux d'intérêt.

Cette dernière mesure, en tout cas, a été préconisée par tous ceux qui ont parlé en faveur de la création d'un véritable marché financier dans les pays du Maghreb, marché qui se trouve en l'état actuel des choses, encore incipient ou inexistant; la création récente en Tunisie d'instruments financiers tels que les certificats de dépôt, au demeurant mal utilisés, n'est qu'un premier pas timide dans le sens de son plein développement. Tant qu'il en sera ainsi, les économies du Maghreb continueront d'autre part à souffrir d'un excès de liquidités inemployées (le cas de l'Algérie notamment a été décrit par E. Benisad) et des ressources considérables - qu'il s'agisse de l'épargne thésaurisée des ménages, ou des sommes qui passent, en Mauritanie, dans le réseau traditionnel des tontines, ou encore de « l'argent des émigrés » - ne cesseront de circuler et de s'investir dans des circuits parallèles qui sont d'ailleurs loin d'être totalement étanches par rapport à la sphère officielle, ainsi que l'a montré A. Marouani.

Notons aussi que le rôle de mobilisation de l'épargne que pourrait jouer l'assurance, et notamment en ses formes individuelles et volontaires, encore peu développées, a été évoqué dans une communication suggestive de M.B. Bouzid.

La conclusion prospective de ces journées a été tirée par Christian de Boissieu, qui ne voit aucune raison de refuser aux pays dits en voie de développement les moyens d'un financement de leurs économies par le marché. Encore faudrait-il que ces nouveaux moyens, peu connus de ce côté-ci de la Méditerranée (certificats d'investissement, actions non-votantes, obligations associées à des actions...) puissent être introduites dans un paysage monétaire et financier véritablement libéralisé, c'est-à-dire affranchi moins

du poids de « l'Etat » que de l'influence paralysante des groupes, des cartels et des pouvoirs en place. Mais il n'aura été fait, au cours de ces quatre journées bien remplies, que quelques brèves allusions à cette dimension socio-politique du problème de « la transition vers l'économie des marchés financiers ».

Luc BARBULESCO

■ LIVRE : CAMAU (Michel). - La Tunisie. - Paris: P.U.F., mars 1989. - 125 p. - (Que sais-je ?).

Trente années d'Indépendance, le départ de celui qui s'était identifié à cette indépendance et l'avènement d'une « nouvelle ère » depuis le 7 novembre 1987; autant d'éléments sur lesquels Michel Camau nous livre sa réflexion, fruit de constantes recherches sur l'histoire nationale tunisienne et d'un long séjour dans le pays. L'Etat tunisien est analysé à travers toutes les étapes de son histoire bien que l'accent soit mis sur les trente années du régime civil républicain (1956-1989), années déterminantes puisque elles ont fait de la Tunisie, selon les termes de Michel Camau, un cas particulier au sein du Monde arabe. Ce particularisme a été cultivé par le régime qui a cherché à promouvoir une politique modernisatrice dont les référents culturels tendaient à une tunisianité distanciée de la mystique unitaire de l'Oumma musulmane ou de la nation arabe. Emancipation de la femme, réduction de la portée politique et sociale de l'Islam, urbanisation, industrialisation sont quelques-unes des multiples dimensions d'une réforme conforme à une certaine idée que l'on se fait du développement et qui ont facilité l'émergence d'une nouvelle société.

L'auteur s'interroge sur l'ambivalence du Nouvel Etat et du leadership bourguibien et sur la complexité des rapports de l'Etat à la Société civile et à l'Islam.

Depuis le départ du chef charismatique de la scène politique, la fin d'un leadership constitue en soi un facteur décisif de changement, mais ce changement à la tête de l'Etat est-il susceptible de se traduire par un changement significatif du régime politique? Michel Camau développe une solide argumentation en avançant des réponses qui poussent le lecteur à tirer profit des expériences de certains pays voisins. Selon ses propres termes, « pour comprendre le devenir de la Tunisie, il faudrait alors plus que jamais, porter le regard vers l'Orient ».

* * *

Michel Camau également auteur de la « Tunisie au Présent » publié aux éditions du CNRS en novembre 1987, 420 pages, dirige actuellement le Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes (C.R.E.S.M.) à Aix-en-Provence, un des laboratoires de recherche de l'I.R.E.M.A.M., institut fédératif du C.N.R.S. créé en mai 1986 dans le cadre d'Aix-Marseille I et III et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'activité de l'I.R.E.M.A.M. couvre dans le domaine des sciences de l'homme et de la société, l'ensemble du monde arabe ainsi que les régions musulmanes situées sur ses marges (Turquie, Iran, Afrique islamisée).

K.M.

BIBLIOGRAPHIE : DERNIERES ACQUISITIONS DU C.D.T.M.

* COLLECTION « RECHERCHES » *

La collection RECHERCHES est publiée par la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Saint-Joseph à Beyrouth. Elle contient notamment :

T 3 : NADER (Albert N.) - **Le Système philosophique des Mu'Tazila : premiers penseurs de l'Islam.** - Beyrouth : Lettres Orientales, 1956. - 352 p.

T 8 : JABRE (Farid). - **La Nation de la Ma'Rifa chez Ghazali.** - 2ème éd. - Beyrouth : Dar El Machreq, 1986. - 206 p. Bilingue français-arabe.

T 10 : FATTAL (Antoine). - **Le Statut légal des non-musulmans en pays d'Islam.** - Beyrouth : Imp. Catholique, 1958. - 394 p.

T 28 : ALLARD (Michel). - **Le Problème des attributs divins dans la doctrine d'Al-As'Ari et de ses premiers grands disciples.** - Beyrouth : Imp. Catholique, 1965. - 450 p.

* Dans la série I : Pensée arabe et musulmane

T 41 : TADAANE (Fehmi). - **L'Influence du stoïcisme sur la pensée musulmane.** - Beyrouth : Dar El-Machreq, 1968. - 266 p.

* Dans la série II : Langue et littérature arabes

T 32-33 : GATEAU (Albert). - **Atlas et glossaire nautiques tunisiens/éd. et mis à jour par Henri Charles.** - Beyrouth : Dar El-Machreq, 1966. - 2 vol.

* Dans la Série A : Langue arabe et pensée Islamique

T 7 : NWYIA (Paul). - **Trois oeuvres inédites de mystiques musulmans.** - 2è éd. - Beyrouth : Dar El-Machreq, 1982. - 343 p. (En langue arabe)

T 13 : POUZET (Louis). - **Une herméneutique de la tradition islamique : le commentaire des arba'un al-Nawawiya...** - Beyrouth : Dar El-Machreq, 1982. - 371-62 p.

T 15 : POUZET (Louis). - **Damas au 7ème/13ème siècle : vie et structures religieuses d'une métropole islamique.** - Beyrouth : Dar El-Machreq, 1988. - 527 p.

* Dans la Série B : Orient Chrétien

T 1 : VAN DEN AKKER (P.). - **Butrus As-Sadamanti : introduction sur l'herméneutique.** - Beyrouth : Dar El-Machreq, 1972. - 152-54 p.

T 3 : PUTMAN (Hans). - **L'Eglise et l'Islam sous Timothée I (780-823) : étude sur l'Eglise nestorienne au temps des premiers Abbasides...** - Beyrouth : Dar El-Machreq, 1977. - 276-57 p.

* REVUE ISLAMOCRISTIANA *

Islamochristiana a été fondée en 1975 et paraît une fois par an publiée par le Pontificio Istituto di Studi Arabi e d'Islamistica (P.I.S.A.I.) à Rome.

Cette revue contient des articles, des documents, des comptes rendus d'ouvrages abordant les aspects théoriques et pratiques du dialogue islamo-chrétien. Elle est rédigée en français, arabe et anglais.

La collection du C.D.T.M. est complète :
1975 (1) 1988 (14)

Ce même institut, dans sa collection « Studi arabico-islamici del PISAI » a aussi publié :

CASPAR (Robert). - **Traité de théologie musulmane.**

Tome 1 : **Histoire de la pensée religieuse musulmane.** - Rome, 1987. - 495 p.

* VILLES ARABES *

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES URBAMA. Tours.
- **Eléments sur les centres villes dans le monde arabe :** actes du Symposium international tenu à Tours les 7 et 8 décembre 1987 sous l'égide d'URBAMA. - Tours : URBAMA, 1988. - 275 p. ill. ; 29 cm. - (Fascicule bilingue de recherche ; 19).

« C'est un ensemble de quinze textes que ce volume réunit, éléments, matériaux d'étude plutôt qu'analyses définitives sur les « Centres-Villes ». C'est un point de départ, une moisson d'hypothèses et de premiers résultats avant une synthèse plus dense et plus structurée qu'URBANA souhaiterait élaborer dans le cadre de son axe de recherche n° 3.»

Trois textes sont consacrés à Tunis ; Allan Findlay compare les centres-villes de Tunis et d'Amman en proie aux forces économiques locales et internationales ; Ronan Paddison, en comparant Tunis à Rabat s'interroge sur les modifications des structures commerciales des quartiers européens, tandis que Jean-Marie Miossec analyse l'évolution des quartiers centraux de Tunis.

* NOUVEAUTE *

BARATHON (Jean-Jacques). - **Bassins et littoraux du Rif oriental (Maroc) : évolution morphoclimatique et tectonique depuis le néogène supérieur.** - Poitiers : Centre Interuniversitaire d'Etudes Méditerranéennes, 1989. - 531 p : ill. ; 26 cm. - (Etudes méditerranéennes ; fasc. 18).

Sarra REGAIA

CHRONOLOGIE

LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

MAI 1989

21 avril Conseil des Ministres : Le projet d'amnistie, et ses modalités, a été le sujet principal de cette réunion. D'autre part il a été décidé que l'Etat annulerait ses créances sur les sociétés régionales de transport ; la décision porte sur un montant de 32 millions de dinars au profit de 11 sociétés.

22 avril U.G.T.T. : Le Président Ben Ali a reçu, lors d'une cérémonie au Palais de Carthage, le nouveau Bureau Exécutif de l'U.G.T.T., élu au Congrès de Sousse.

24 avril Information et culture : nominations : Slaheddine Maoui, directeur général de la RTT en remplacement de Fethi Houidi appelé à d'autres fonctions. Mohamed Mahfoudh, directeur du journal La Presse. Mohamed Hédi Triki, directeur général adjoint de l'Agence Tunis-Afrique- Presse. Larbi Azzouz, président directeur général de la Maison Tunisienned'Edition. Abdelkader Klibi, directeur de l'animation culturelle. Béchir El Fani, directeur du Cinéma et des Arts Plastiques.

26 avril Réunion de la Commission nationale de Restructuration : Hédi Baccouche, Premier ministre a présidé la réunion en présence de plusieurs membres du gouvernement. La Commission a examiné les dossiers afférents aux institutions suivantes :

La Caisse Nationale d'Epargne Logement et les dispositions relatives à sa transformation en une Banque de l'habitat, la Société de Construction Mécanique et Navale, la Société Tuniso-Italienne de Pêche, la Société d'Alimentation Générale de Béja, la Société Tunisienne de Diffusion, la SATPEC, la Société Tunisienne des Entreprises de Télécommunication.

27 avril Elections législatives du 2 avril : Les résultats de certains bureaux de vote ont été annulés par la commission de recours.

28 avril Prix et Consommation : un Conseil des Ministres restreint a été consacré à l'examen de l'évolution des prix à la consommation.

1er mai Célébration de la Fête du travail : Le Président Ben Ali a remis les prix du «Travailleur exemplaire» et du «Progress social » et a honoré les travailleurs et les entreprises.

Islam : en recevant les Membres du Conseil Islamique le Président Ben Ali a déclaré que l'Islam tunisien devait être celui « de l'Ijtihad, de l'effort et du renouveau ».

4 mai Biens immobiliers français : Hédi Belkhodja, directeur général des affaires consulaires au Ministère des Affaires Etrangères et Jean Bressot, Ambassadeur de France en Tunisie, ont signé un nouvel accord relatif au patrimoine immobilier français en Tunisie. cet accord fixe les conditions de cession à l'Etat tunisien des logements à caractère social et des locaux à usage professionnel sur l'ensemble du territoire tunisien à l'exception du Gouvernorat de Bizerte.

6 mai Aid El Fitr : Visite inopinée du Chef de l'Etat au foyer palestinien des orphelins et au Centres des jeunes aveugles d'En Nour.

8 mai Décès du compositeur et homme de Lettres tunisien Jaleleddine Naccache.

France-Tunisie Réunion de la Grande Commission Mixte chargée de la coopération bilatérale.

10 mai Conseil des ministres : Ce conseil a été consacré principalement à l'utilisation des ressources en eau tant en prévision de la prochaine saison touristique que des futures récoltes. D'autre part le premier Ministre a présidé une séance de travail consacrée à la présence tunisienne à l'étranger et aux modalités d'ouverture de la RTT aux programmes télévisés français.

11 mai Enseignement : Publication du guide d'orientation universitaire.

Présidence : Visite inopinée du Chef de l'Etat aux paysans du gouvernorat de Béja, la veille de l'anniversaire de la nationalisation des terres agricoles.

R.C.D. : Création d'une cellule de liaison et de suivi du travail parlementaire.

12 mai France-Tunisie : Visite officielle de Roland Dumas, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et poursuite de la réunion de la Grande Commission Mixte.

15 mai France-Tunisie : Protestation du gouvernement tunisien après l'agression raciste dont un jeune tunisien a été victime à Nice.

Tunisie-Maroc : Ouverture des travaux de la Grande Commission Mixte.

Transports urbains : Une compagnie privée desservira 4 lignes dans le Grand Tunis.

17 mai Préparation du sommet arabe de Casablanca : Entretien téléphonique tripartite entre les Présidents Ben Ali, Benjedid et Gueddafi. Le Président Ben Ali a également reçu le Premier Ministre marocain. D'autre part le Commandant Jalloud en visite à Tunis s'est entretenu avec Hédi Baccouche.

18 mai Tunisie-Libye : Entretien entre Abdesslem Jalloud et le Président Ben Ali sur les relations bilatérales.

Entreprises Publiques : La S.T.D. sera déchargée de toute activité industrielle telle que l'impression ou la graphie. La SATPEC cède ses trois salles de Tunis au secteur privé.

20 mai Economie : La Banque Mondiale accorde un prêt de 58 millions de dollars à la Tunisie dans le cadre d'un programme d'aide au logement. La Société nationale immobilière de la Tunisie sera restructurée ainsi que l'Agence Foncière de l'Habitat. De nouveaux prêts seront accordés aux citoyens désireux d'accéder à la propriété.

22 mai Préparation du sommet arabe extraordinaire : Réunion à Tripoli des 4 Chefs d'Etat arabes, Gueddafi, Benjedid, Al Assad et Ben Ali.

23 mai Préparation du sommet arabe extraordinaire : Nouvelle réunion à Oran des 4 Chefs d'Etat arabes.

24 mai Sommet francophone de Dakar : Arrivée de Hédi Baccouche au Sommet de Dakar.

BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION FRANÇAISE

LA REUNION DES ETATS GENERAUX :

UN ACTE FONDATEUR...

Convoqués pour résoudre la crise financière, à laquelle les finances royales étaient confrontées, les Etats Généraux furent, avant même leur réunion, le point de convergence de toutes les espérances, de toutes les passions. Très vite le simple cadre initial, celui de la gestion de la crise, fut dépassé. Pour le Tiers, il s'agissait avant tout d'officialiser sa prépondérance théorique, de passer outre les siècles de domination et de soumission aux deux ordres privilégiés, Clergé et Noblesse.

Depuis le début du siècle, l'idéologie des Lumières, les progrès scientifiques, la crise économique avaient doté «l'opinion» d'un nouvel esprit critique tourné non plus contre tel ou tel chatelain, chanoine ou courtisan mais contre le système social en lui-même, désormais dans son ensemble et non en fonction de son expression locale quotidienne. Si le Tiers n'était pas uniforme dans sa critique, la Noblesse ne l'était pas non plus dans sa défense du système. En témoignent les premières semaines qui suivirent le 5 mai, date d'ouverture des Etats Généraux. Il s'agissait pour le Tiers de s'affirmer, d'obtenir coûte que coûte le vote par tête, d'envoyer aux oubliettes le vote par ordre prévu par le règlement. Les premières escarmouches eurent lieu autour de la « vérification des pouvoirs», en fait la reconnaissance pour chaque élu de son statut de Député. Le Tiers exigeait une vérification commune et non par ordre, ce qui fut refusé par les représentants de la Noblesse. Conscient de son «bon droit», de sa représentativité, porté par toute la «Nation» et les milliers de cahiers de doléance, le Tiers opta, sous la conduite de Sieyès et Mirabeau, pour une attitude ferme et intransigeante. Conforté par le «bas clergé», la frange la plus démunie et la plus populaire de cet ordre, il décida le 17 juin de se nommer «Assemblée Nationale» ce qui fut adopté par 491 voix contre 90. Le 20 ils trouvèrent porte close et se dirigèrent vers la salle du jeu de paume où fut prêté le fameux serment, acte consacrant une démarche éminemment politique et une formidable espérance.

Le 24 juin la grande majorité du clergé se joignit à l'«Assemblée Nationale», suivie le 25 par 47 députés de la noblesse. Le 27, le Roi enjoignit « sa fidèle noblesse» de siéger avec les deux ordres...

Les premiers jalons amenant à l'égalité de tous devant la loi avaient été posés, elle ne fut définitivement acquise que dans la nuit du 1^{er} août 1789 ; les privilèges furent abolis...

Benoît FRICAUD

LES GRANDES FIGURES DE LA REVOLUTION

* Babeuf *

MAZAURIC (Claude). - Babeuf, écrits. - Paris : Messidor, 1988.

* Condorcet *

BADINTER (Elisabeth), BADINTER (Robert). - Condorcet: un intellectuel en politique. - Paris : Fayard, 1988.

* Danton *

Sur Danton in : LEFEBVRE (Georges). - Etudes sur la Révolution française. - Paris : P.U.F., 1963.

* Desmoulins *

BERTAUD (Jean-Paul). - Camille et Lucile Desmoulins, un couple dans la tourmente. - Paris : Presses de la Renaissance, 1986.

* Marat *

VOVELLE (Michel). - Marat, textes choisis. - Paris : Ed. Sociales, 1981.

* Mirabeau *

CHAUSSINAND-NOGARET (Guy). - Mirabeau. - Paris : Seuil, 1984. - (Points).

* Robespierre *

GUILLEMIN (Henri). - Robespierre. - Paris : Seuil, 1987.

* Madame Roland *

Mémoires, prés. par Paul de Roux. - Paris : Mercure de France, 1986.
CHAUSSINAND-NOGARET (Guy). - Une femme en Révolution. - Paris : Seuil, 1985.

* Saint Just *

VINOT (Bernard). - Saint Just. - Paris : Fayard, 1985.

* Sieyès *

BASTID (P.). - Sieyès et sa pensée. - Paris : Hachette, 1970.

* Louis XVI *

LEVER (Evelyne). - Louis XVI. - Paris : Fayard, 1985.

1789 : une chronologie des événements courants

2 juin A la Chambre du Clergé, un curé se prononce en faveur de la réunion avec le Tiers et pour le vote par tête.

4 juin Louis-Joseph-Xavier-François de France, Dauphin, âgé de 7 ans meurt au château de Meudon. Le Duc de Normandie, second fils du Roi et âgé de 4 ans est déclaré Dauphin par le Roi.

6 juin Le Tiers et le Clergé, à la surprise générale se concertent pour examiner la situation préoccupante des prix et des denrées de première nécessité.

10 juin L'Abbé Sieyès propose d'adresser au Clergé et à la Noblesse une sommation pour venir procéder en commun à la vérification des pouvoirs. La proposition est adoptée.

12 juin Une députation du Tiers invite la noblesse et le clergé à venir dans la salle commune, et leur annonce que tous les pouvoirs seront vérifiés ce jour «tant en l'absence qu'en présence des députés privilégiés».

13 juin L'appel lancé la veille par le Tiers se poursuit, trois curés se joignent alors au Tiers, ils seront suivis le lendemain par six autres.

17 juin Proposé par le Député Legrand, du Berry, puis repris par Sieyès, le terme d'Assemblée Nationale est adopté par 491 voix contre 90.

19 juin Séance du Conseil à Marly. Necker propose un plan de réformes urgentes, afin de se concilier le Tiers : égalité fiscale, accès de tous les Français aux charges publiques, instauration du vote par tête pour les prochains Etats Généraux. Après deux heures d'après discussions, Louis XVI semble favorable au projet, mais celui-ci est repoussé après une intervention extérieure.... La reine ?

20 juin Les députés du Tiers trouvent porte close et se rendent à la salle du jeu de paume où ils prêtent serment « de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigeront, jusqu'à ce que la Constitution du royaume soit établie sur des fondements solides.

24 juin La majorité du Clergé rejoint l'Assemblée Nationale, sous les acclamations des députés. Il s'en trouve 151 présents contre 143 absents. La veille le roi avait déclaré nulles, illégales et inconstitutionnelles les délibérations du Tiers.

25 juin 47 députés de la noblesse rejoignent l'Assemblée.

27 juin Le Roi écrit une lettre à sa « fidèle noblesse » pour l'engager à se réunir sans délai aux deux ordres.

LES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES EN JUIN

CONFERENCES ET RENCONTRES DU C.D.T.M.

Mardi 13

18h15 Claude MAZAUROIC, professeur à l'Université de Rouen, Directeur de l'Institut d'Histoire « **Idéologie, politique, historiographie dans la conjoncture du Bicentenaire** ».

Mardi 20

18h15 Alain GRESH, journaliste au Monde Diplomatique.
« **Les perspectives de paix au Proche Orient** »

1ères JOURNEES D'ETUDES DU C.D.T.M.

Le C.D.T.M. organise les 15 et 16 juin ses Premières journées d'études franco-maghrébines sur « **La communauté maghrébine immigrée en France et ses perspectives d'insertion dans l'Europe de 1993** ».

Ces journées devraient permettre à des chercheurs français et maghrébins (politologues, économistes, sociologues, juristes, psychologues, géographes, etc.) de se rencontrer pour faire état de leur réflexion sur ce sujet et envisager la dynamique de l'insertion de la communauté maghrébine dans le tissu social français en fonction des nouvelles dispositions juridiques et politiques européennes.

Participeront à ces journées :

Rémy LEVEAU, **Patrick WEIL** et **Mourad BOULARES** de la Fondation Nationale des Sciences Politiques de Paris, **Georges ABOU SAADA**, Institut de Recherche sur les Sociétés Contemporaines, **Mohamed BOUDOUDOU** et **Abdelmalek SAYAD**, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, **Jacqueline COSTA-LASCOUX**, Laboratoire de Sociologie Juridique de l'Université de Paris II, **Christian BRUSCHI**, Université de Lyon II, **Larbi TALHA** et **Bruno ETIENNE**, Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes d'Aix-en-Provence, **Mohamed KHANDRICHE**, Institut d'Architecture d'Alger, **Abdelkrim BELGUENDOUCZ**, Faculté des Sciences Economiques de Rabat, **Gildas SIMON**, Centre Interuniversitaire d'Etudes Méditerranéennes de Poitiers, **Malika ZAMITI**, I.T.A.A.U. Tunis, **Ali LABIB**, Faculté des Lettres de la Manouba (Tunis), et **Essedik JEDDI**, Professeur en psychiatrie à l'Hôpital Râzi de la Manouba (Tunis).

Publication C.D.T.M.
Anthony FINAN

22, Av. de Paris Tunis 1000 R.P. 245.508

A L'AFFICHE

* EXPOSITION MANUSCRITS ARABES *

La Bibliothèque Nationale présente du 8 mai au 8 juin à Tunis sa 1ère Exposition de manuscrits arabes « **Identité et civilisation** ». (Salle Ibn Khaldoun, 20 souk El Attarine, 9h-17h).

* MECENAT D'ENTREPRISES ET CULTURE *

Le Centre Culturel International de Hammamet organise les 3 et 4 juin une rencontre « **Entreprise et environnement culturel** » réunissant les directeurs des entreprises tunisiennes

Participation française de Remo VESCIA, chargé de mission pour le Mécénat auprès de la Mairie de Paris et Jean-Yves KACED, Délégué Général de l'Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial.

* FOIRE DU LIVRE *

La foire du livre se tiendra à Tunis du 7 au 16 juin

INFORMATIONS REVOLUTION

■ EN TUNISIE

* JOURNEES REVOLUTION FRANÇAISE A KAIROUAN *

La section kairouanaise de la Ligue Tunisienne des droits de l'Homme organise du 1er au 4 juin, à la maison de la Culture de Kairouan des journées consacrées à la Révolution Française. On proposera au public intéressé une exposition consacrée aux principaux événements de la Révolution française ainsi que trois films long métrage, une pièce de théâtre et une conférence donnée par Ahmed Brahim, professeur à la Faculté de la Manouba.

Programme :

Jeu 1er juin à 19h30 : Film « **Danton** » d'Andrej Wajda.

Vend 2 juin à 16h : Film : « **1789** » d'Ariane Mnouchkine.
à 21 h : Théâtre : « **Kamar Tamouz** », pièce de théâtre mise en scène de Hafedh Jdidi.

Samedi 3 juin à 16h : Film : « **La Marseillaise** » de Jean Renoir.

Dimanche 4 juin : Conférence de M. Ahmed Brahim.

■ EN FRANCE

* U.T.I.T. *

Dans le cadre du cycle de conférences « **La Chéchia et le Bonnet Phrygien 1789-1989** » l'Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens présente une conférence de Claude Liauzu sur « **Idéologies du Mouvement ouvrier tunisien** » le jeudi 8 juin 1989, 87 rue de Dunkerque - 75009 PARIS.

* I.M.A. *

Le Mouvement Culturel Antélias et le Mouvement Culturel France organisent à l'institut du Monde Arabe les 1er et 2 juin 1989, un colloque sur « **L'Orient et la Révolution Française** ». Participation tunisienne du professeur Yadh Ben Achour.

(2000 ex.) Imprimerie Finzi - 4, rue de Russie - Tunis